

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE PORTNEUF**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉONARD-DE-PORTNEUF**  
**LE 23 AOÛT 2021**  
**Réunion spéciale**

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue à la salle du Conseil sise au 260, rue Pettigrew à Saint-Léonard-de-Portneuf, à 19 h 30.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Mme Lise Trudel	Conseillère siège # 1
Mme Marie-Ève Moisan	Conseillère siège # 3
Mme Sophie Cantin	Conseillère siège # 4
Mme Nathalie Suzor	Conseillère siège # 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Denis Langlois.

Étaient également présentes :

Mme Nathalie Naud, greffière et Mme Francine Hébert, directrice générale et secrétaire trésorière par intérim.

Était absent :

M. Cédric Champagne	Conseiller siège # 5
---------------------	----------------------

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 20 h 01. Le maire, M. Denis Langlois, souhaite la bienvenue à tous.

**LÉGISLATION**

217-23-08-21

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Sophie Cantin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2- LÉGISLATION**

2.1 Adoption de l'ordre du jour

**3- ADMINISTRATION**

3.1 Embauche d'un journalier

**4- VOIRIE — TRANSPORT — TRAVAUX PUBLICS — HYGIÈNE DU MILIEU**

4.1 Réparation de la pompe — Eaux usées

4.2 Rang Saint-Antoine (Joosten) — Ingénieur

4.3 Soumissions — Rang Saint-Jean-Baptiste

4.4 Soumissions — Rapiècement des rangs Saint-Antoine et Grand-Saint-Bernard

4.5 Soumissions — Trottoir

**5- LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADMINISTRATION**

218-23-08-21

**EMBAUCHE D'UN JOURNALIER**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'embauche d'un nouvel employé aux travaux publics;

CONSIDÉRANT la procédure d'affichage et les entrevues d'embauche effectuées par le comité de sélection;

CONSIDÉRANT la recommandation formulée par le comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement :

- D'ENTÉRINER la recommandation du comité de sélection;
- D'EMBAUCHER M. Jean-Simon Bolduc-Dupont au poste de journalier aux travaux publics, et ce, à compter du 7 septembre 2021;
- DE FIXER le salaire à l'échelon 1 de son échelle salariale, avec une période probatoire d'une durée de trois (3) mois;
- QUE les conditions de travail soient telles que stipulées à la Politique salariale en vigueur des employés de la municipalité;
- D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à procéder au paiement du salaire sur présentation des feuilles de temps et à imputer les sommes nécessaires à même les disponibilités budgétaires prévues au budget 2021.

#### VOIRIE – TRANSPORT – TRAVAUX PUBLICS – HYGIÈNE DU MILIEU

219-23-08-21

##### RÉPARATION DE LA POMPE – EAUX USÉES

CONSIDÉRANT la réception de la soumission de l'entreprise Xylem au coût de 9 629.95 \$ excluant les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement :

- D'AUTORISER l'entreprise Xylem à procéder à la réparation de la pompe Flygt au coût de 9 629.95 \$ excluant les taxes;
- DE PAYER la dépense à même le poste budgétaire « Réseau d'égout - Entretien pompe 02-41500-526 ».

220-23-08-21

##### RANG SAINT-ANTOINE (JOOSTEN) – INGÉNIEUR

Il est proposé par Mme Sophie Cantin et résolu unanimement de mandater la firme EMS à faire une offre de service pour régler le problème de portance dans le rang Saint-Antoine.

#### SOUSSIONS – RANG SAINT-JEAN-BAPTISTE

Ce point est reporté.

221-23-08-21

##### SOUSSIONS – RAPIÈCEMENT DES RANGS SAINT-ANTOINE ET GRAND-SAINT-BERNARD

CONSIDÉRANT la réception de la soumission de l'entreprise Pont-Rouge Asphalte au coût de 14 473.69 \$ excluant les taxes pour le rang Grand-Saint-Bernard et 7 615.30 \$ excluant les taxes pour le rang Saint-Antoine;

CONSIDÉRANT QUE la dépense sera couverte par un programme de subvention;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement :

- D'AUTORISER le rapiècement du rang Grand-Saint-Bernard et du rang Saint-Antoine par l'entreprise Pont-Rouge Asphalte au coût de 22 088.99 \$ excluant les taxes;
- DE PAYER la dépense à même le poste budgétaire « Routes - Asphalte 02-32045-625 ».

#### SOUSSIONS – TROTTOIR

Ce point est reporté. Deux soumissions supplémentaires sont demandées.

222-23-08-21

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets étant épuisés, il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement de lever l'assemblée à 20 h 04.

Monsieur Denis Langlois  
Maire

Madame Francine Hébert  
Directrice générale par intérim  
Secrétaire-trésorière par intérim

Je, Denis Langlois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.